

## APBP - AG DU 14 AVRIL 2018

Remerciements à tous ceux qui permettent à cette association d'exister.

Une pensée pour deux de nos adhérents qui ont disparu : Jean-Jacques Offret, Pascal Furic. J'aurai également un mot pour Michel Dion qui a suivi les questions portuaires jusqu'à son décès.

Remerciements aux élus présents : à Monsieur le Maire, à Yannick Sellin qui a pris en charge les questions portuaires en plus des associations et du sport. Ils sont accompagnés de Patrice Corler, nouveau responsable portuaire.

L'AG abordera les bilans moral et financier 2017-18, les activités projetées, le renouvellement des membres du CA. On finira par les questions diverses avant de dire un mot pour nos anciens présidents, et de marquer notre solidarité envers la SNSM.

### BILAN MORAL

Il serait bon de s'assurer des adresses électroniques. Les avis dans la presse ne suffisent pas toujours pour informer. Nous sommes près d'une centaine. Nous souhaitons que ceux qui sont présents aux opérations prennent une cotisation ou se mettent à jour, certains sont parfois en retard.

Je rappelle que l'APBP a pour but :

1° de développer la solidarité et l'écoute entre tous les usagers des plans d'eau de Pouldohan.

2° de représenter les adhérents auprès des collectivités locales et des administrations.

3° de rechercher une cohérence et un équilibre entre les vœux individuels et l'intérêt collectif, dont la qualité environnemental et paysagère du littoral de Pouldohan font partie.

4° d'entretenir des relations avec les autres usagers de la baie (autres associations, groupe Natura 2000).

**Pour ce qui est des réglementations, vous pourrez être informés le 26 mai. La Gendarmerie maritime fera une matinée d'informations ici même. Dans l'immédiat, les bureaux de la DTM et de la Gendarmerie maritime donnent les informations. Méfiez-vous de ce qui figure dans les annuaires des marées.**

→ J'en viens au bilan de l'année écoulée.

#### 1) Les opérations de l'association

Le CA se réunit une fois par mois et arrête le calendrier qui court sur deux années civiles.

1.1. L'atelier pêche (20 mai 2017) : En fait, il s'est agi d'une démonstration de montage de filets, de lignes et cela a pris la forme d'une bourse aux idées.

1.2. L'opération de sécurité (17 juin 2017) : cela a donné lieu à la manipulation de feux à main, de fusées et de fumigènes. Ces derniers engins sont moins utilisés que les feux à main mais André Bodénan qui nous fait profiter de ses conseils préfère donner des informations aussi larges que possibles. Pour la lutte contre le feu à l'aide d'extincteurs à poudre, ce sont les indications de Francis Vaxelaire qui sont utiles. Pour cette opération, l'association avait acheté des engins en cours de validité. La répétition de ce type d'opération mobilise moins que par le passé ; nous avons décidé de ne pas la renouveler tous les ans.

1.3) La fête des plaisanciers (22 juillet 2017) : La main-d'œuvre n'a pas manqué. Merci à la mairie pour le soutien des services techniques et le matériel. Ces remerciements s'adressent en particulier à Julien Bourhis, à Gilles Le Bourhis et à Philippe Le Gall dont les collègues des services techniques sont d'une grande disponibilité. Je remercie aussi Paul Mad pour le terrain de stationnement des voitures. Les remerciements vont aussi à l'amicale laïque de Saint-Philibert, à l'amicale des Filets Bleus, au cercle celtique de Pont-Aven qui prêtent du matériel. Le temps a contrarié le déroulement de la manifestation. Fort heureusement, nous avons acheté un barnum assez élevé pour abriter la cuisine. On s'est tiré à l'équilibre financier mais Roland vous en parlera au moment du bilan financier.

Le personnel technique et l'adjoint aux travaux ont été très réactifs pour ranger le matériel. Initialement prévu le lundi 24, le rangement s'est fait le dimanche matin pour éviter des désagréments comme ceux qui avaient été connus voici deux ans.

Un repas a réuni les bénévoles en septembre dans les locaux de l'amicale de Saint-Philibert selon une formule très appréciée. Le lien avec les autres associations est une des conditions pour que cette fête se fasse. Du coup, il y a aussi (et c'est normal) des formes de réciprocité à respecter !

Nous avons réagi face à la Sacem qui nous demandait d'acquiescer des droits sur des musiques traditionnelles jouées par les élèves de l'école de musique de l'association « courants d'air » de Nizon. Pour cela, nous avons écrit aux parlementaires finistériens. L'un d'entre eux, Sénateur du Finistère, a posé une question écrite à la Ministre de la Culture qui a aussitôt réagi en séance si bien que la Sacem nous a fichu la paix ensuite.

Je tenais également à dire que nous avons prêté du matériel à des adhérents pour des fêtes de famille. Pour le prêt du barnum, il est souhaitable que ceux qui le demandent aient vu comment s'effectue le montage et le démontage. Et dans tous les cas que les délais de retour soient respectés, comme les dates de prise en charge du matériel.

1.4. Un groupe de travail sur la cale de Pors Breign (automne-hiver 2017) : le CA a proposé des recommandations sur la cale de Pors Breign afin d'en améliorer la sécurité et la fonctionnalité. C'est Gérard Périn qui a piloté l'affaire, réalisé les croquis et rédigé les conclusions. Ce n'est pas un travail d'architecte ou d'ingénieur mais un ensemble de souhaits. Cela a été transmis à la Mairie et examiné en conseil Portuaire. Rien n'est fermé, sauf sur un point : celui de faire en sorte que l'usage des cales soit assujéti à une redevance. C'est le cas aujourd'hui mais il y a des récalcitrants.

1.5.) Construction d'une étagère dans le hangar et remise en ordre sous la direction de Louis Wittet

1.6.) L'atelier pêche (17 février 2018) : ici même, s'est déroulée cette manifestation sous la forme d'une projection sur les espèces marines et sur les matériels. Sur les espèces marines, des informations ont été apportées sur les tailles, les âges de maturité des poissons, sur la réglementation, sur les éléments qui permettent de différencier les espèces afin de ne pas embarquer les espèces protégées ou interdites de capture. Ensuite, les participants ont échangé sur les montages, sur les pratiques à mettre en œuvre pour que le mouillage d'engins ne gêne pas les autres, les pêcheurs comme les autres navigateurs.

1.7.) L'opération nettoyage des plages (17 mars 2018) a associé les autres associations hébergées à la Maison de la Mer (Club de plongée de Cornouaille, Trégunc Voiles, Trégunc Aviron Bretagne Vivante). Un inventaire préalable avait permis de voir les lieux les plus sales. Une soixantaine de volontaires s'est éparpillée le long du littoral de Steir Greich à Penloch. Le fond de Steir Greich accumule toujours les déchets les plus nombreux. L'APBP a offert le pot à tous les volontaires avec un petit regret que d'autres associations ne participent pas à ce réconfort.

1.8.) Programme de cette année : Certaines de ces activités, programmées dès décembre 2017, ont été affichées sur les panneaux et transmises par messagerie électronique.

► Samedi 26 mai 2018 : une information sur la réglementation par la brigade de Gendarmerie de Concarneau.

► Samedi 21 juillet 2018 : repas des plaisanciers (grillades, moules, frites...et des crêpes) une feuille circule pour qu'on puisse avoir une idée des bénévoles. A moins d'une trentaine, cela sera problématique. Et cette fête suppose que les bonnes volontés se mobilisent dès juin.

► Samedi 29 septembre ou samedi 6 octobre : un atelier culinaire au domaine de Pendruc sous les conseils de deux de nos adhérents. A ce propos, j'évoquais la réciprocité entre association. Dans le cas du domaine de Pendruc, nous répondons favorablement à la demande qui nous a été faite de fournir des barbecues pour une de leur fête.

► Toutes les idées pour ces journées de formation étant les bienvenues, le CA a souhaité que ceux qui sont adeptes de voile plus que de pêche soient parties prenantes dans une opération en juin ou en septembre 2018 vers les Glénan ou Groix. Mais pour que cela soit, il faut des volontaires pour organiser et participer.

1.9) Jean-Pierre Hédouin poursuit la mise à jour du site internet lorsqu'on lui en donne la matière. Je l'en remercie. Pour y accéder directement, vous tapez <http://apbpouldohan.free.fr>.

Les informations continuent sur les panneaux de l'association à Pors an Halen et Pors Breign. Les encarts dans la presse locale sont également là pour informer les adhérents.

## **2) les relations extérieures**

2.1.) Avec le collectif de la baie : maintien de la structure décidée au cours de l'AG de janvier 2016. On continue à échanger entre Beg Meil, les associations du port de Concarneau et l'APPAK. Les buts restent de maintenir des échanges entre les diverses associations de la baie, de garder un lien avec la structure Natura 2000. Mais depuis l'an passé, un fait nouveau s'est produit. En effet, la création du syndicat mixte Pêche-Plaisance de Cornouaille provoque une nouvelle organisation. Le vice-président du Conseil Départemental qui traite ce dossier incite les associations des ports concernés à concevoir un collectif dans lequel Pouldohan ne serait pas puisque nous sommes hors du périmètre.

2.2.) Natura 2000. Nous n'avons pas été conviés à de nouvelles réunions. Ces réunions se sont espacées à Fouesnant. Et les seules réunions ont porté sur le programme LIFE.

2.3.) Commission nautique : un des nôtres à participer à la commission nautiques qui traitait du dossier des mouillages du Minaouët, de Pen Avel et de la Plage des Bouchers le 12 septembre 2018

## **3) les relations avec la mairie de Trégunc (sans faire un conseil portuaire).**

On a redit notre attachement à un aménagement de l'anse raisonnable et en accord avec les positions prises en 2012 et conforme aux dispositions Natura 2000. Pour cela, et d'autres sujets, nous avons échangé avec le conseiller délégué le 16 février avant sa disparition. Et une réunion s'est tenue en mairie le 20 mars pour un rapide tour d'horizon après la disparition de Michel Dion et la nomination d'un nouvel adjoint en charge des ports.

Pour Pors Breign, le premier point reste la sécurisation des mouillages qui reste à poursuivre et qui est à revoir une fois de plus. Certains ralent. J'ai échangé avec le maire là-dessus. Il est aussi convaincu que nous qu'on ne peut pas craindre de voir des bateaux aller à la côte. J'ai évoqué le second point de réflexion sur Pors Breign avec le besoin d'aménager la cale de mise à l'eau aussi gênante pour ceux qui l'accostent en annexes que pour ceux l'utilisent avec des bateaux sur remorques.

Dans l'anse, nous sommes à un stade où l'accroissement de la fréquentation du plan d'eau excède les besoins des usagers. La saturation est telle que l'espace d'échouage pour des réparations rapides est devenu impossible. En second lieu, des unités sont abandonnées par des propriétaires si bien qu'on en revient à des bateaux poubelles. Les retirer pour les stocker près du parking est inesthétique, comme la poubelle implantée près de l'ancienne cale. On a aussi dû regretter une diminution de la possibilité d'accueil par des campeurs qui squattent le littoral assez régulièrement aux beaux jours. Ce sont des points évoqués le 20 mars en mairie.

Je m'en tiens au bilan. Nous pourrions en débattre après que les points de l'assemblée générale soient épuisés (bilan financier, candidature au CA).

Avant de passer la parole à Roland Talé, notre trésorier-adjoint, je vous demande de voter sur ce bilan moral.  
Ne prend pas part au vote : 0 ; Contre : 0 ; Pour : unanimité.

## **BILAN FINANCIER**

Roland Talé présente les comptes de l'année écoulée. Il retrace les dépenses engagées et les recettes qui font apparaître un déficit du fait de l'achat de matériel nécessaire (un barnum) et de l'aménagement de l'espace de l'association dans le hangar. Il souligne l'importance de la fête des plaisanciers pour les finances de l'association. Les conditions météorologiques de juillet 2017 n'ont pas favorisé le déroulement de la dernière édition qui s'est soldées par un bénéfice très mince.

Ceci étant, les comptes de l'association font apparaître des comptes bien approvisionnés malgré le déficit d'exercice de 2017-2018. Le bilan financier reste donc positif ce que plusieurs associations pourraient envier. Roland demande à l'assemblée s'il y a des questions sur ces comptes et leur présentation. Les adhérents sont invités à se prononcer sur ce bilan financier.

Ne prend pas part au vote : 0 ; Contre : 0 ; Pour : unanimité.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Jean Lozach, en tant que président d'honneur, prend la parole pour retracer l'évolution de l'aménagement des plans d'eau. Il affiche une certaine nostalgie et regrette que le nombre de postes de mouillage soit aujourd'hui excessif au point de saturer les plans d'eau.

Une première question touche à la remise en place des chaînes et au retard de l'ouverture du port de Pors Breign. Le maire donne les réponses sur ce point. Son propos est complété par l'intervention de Patrice Corler qui rassure les adhérents sur le retour à la normale à Pors Breign.

D'autres interrogations ou observations sont faites en direction des élus. Cela porte sur le point d'eau de l'anse de Pouldohan, sur le camping sauvage à proximité des cales de l'anse, sur le besoin de retrouver un espace d'échouage près de l'une des cales pour des réparations rapides.

#### **RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CA ET DU BUREAU (APPEL ET VOTE)**

Jean-René Couliou indique qu'un tiers du CA est renouvelable et que certains adhérents ont quitté le Ca pour diverses raisons (vente de leur bateau, occupation par d'autres sujets...). Il invite les sortants à dire s'ils demeurent candidats et demande si des adhérents sont volontaires pour entrer dans le CA. Michel Bris, Hervé Cozic et Hervé Le Mignon sont candidats. Jean-René Couliou demande si quelqu'un souhaite un vote à bulletin secret. Comme il n'y a pas de souhait en ce sens, il propose la reconduction des sortants et le vote en faveur des nouveaux candidats. Les candidats sont élus à l'unanimité. La prochaine réunion du CA est prévue le vendredi 20 avril à 18 à la maison de la mer.

#### **REMISE DU CHEQUE A LA SNSM**

Pierre-Yves Sellin et Michel Jolivet représente la Station SNSM de Trévignon. L'association leur remet un chèque pour les soutenir dans leurs missions.

#### **HOMMAGE AUX ANCIENS PRESIDENTS**

Quelques mots sont prononcés sur les présidents qui ont permis à l'APBP de fonctionner. Jean-René Couliou cite Jean-Jacques, André Jary, Adrien Péron et Jean Lozach. Il a aussi un mot pour évoquer la mémoire de deux disparus : Christian Briant et Jean-Jacques Couteau.

#### **POT ET PROJECTION DE LA VIDEO SUR LES 40 ANS DE L'APBP**